







	BASE CONVENTIONNELLE	BASE CONVENTIONNELLE + SURCO A	BASE CONVENTIONNELLE + SURCO B	BASE CONVENTIONNELLE + SURCO C
NATURE DES SOINS				
Niveaux d'indemnisation en complément des remboursements de la Sécurité sociale en Hospitalisation, Dentaire, Soins courants. Niveaux d'indemnisations y compris les remboursements de la Sécurité sociale en Optique.				
<b>OPTIQUE - ÉQUIPEMENT (1 monture + 2 verres) Pour tous les cas de renouvellements, y compris anticipés, se référer aux Conditions générales</b>				
<b>ÉQUIPEMENT 100 % SANTÉ*</b>				
Monture + 2 verres de tous types (Classe A)	Prise en charge intégrale dans la limite des frais réellement engagés et des prix limites de vente définis aux Conditions générales <sup>6</sup>			
<b>ÉQUIPEMENTS AUTRES QUE 100 % SANTÉ (CLASSE B)**</b>				
Par verre, quel que soit le cylindre jusqu'au 31 décembre 2022				
- Unifocaux : sphère de 0 à 4 et de -4 à 0	160 €	160 €	160 €	160 €
- Unifocaux : sphère de 4,25 à 6 et de -6 à -4,25	160 €	160 €	160 €	160 €
- Unifocaux : sphère de 6,25 à 8 et de -8 à -6,25	222 €	222 €	222 €	250 €
- Unifocaux : sphère au-delà de 8,25 et -8,25	277 €	277 €	277 €	300 €
- Multifocaux : sphère de 0 à 4 et de -4 à 0	250 €	250 €	250 €	270 €
- Multifocaux : sphère de 4,25 à 6 et de -6 à -4,25	288 €	288 €	288 €	300 €
- Multifocaux : sphère de 6,25 à 8 et de -8 à -6,25	300 €	300 €	300 €	300 €
- Multifocaux : sphère au-delà de 8,25 et -8,25	311 €	311 €	311 €	350 €
Monture	100 €	100 €	100 €	100 €
Par verre, quel que soit le cylindre à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Dans le réseau de soins <sup>7</sup>	Hors réseau de soins	Dans le réseau de soins <sup>7</sup>	Hors réseau de soins
- Unifocaux : sphère de 0 à 4 et de -4 à 0	Frais réels	100 €	Frais réels	100 €
- Unifocaux : sphère de 4,25 à 6 et de -6 à -4,25	Frais réels	160 €	Frais réels	160 €
- Unifocaux : sphère de 6,25 à 8 et de -8 à -6,25	Frais réels	222 €	Frais réels	222 €
- Unifocaux : sphère au-delà de 8,25 et -8,25	Frais réels	277 €	Frais réels	277 €
- Multifocaux : sphère de 0 à 4 et de -4 à 0	Frais réels	200 €	Frais réels	200 €
- Multifocaux : sphère de 4,25 à 6 et de -6 à -4,25	Frais réels	288 €	Frais réels	288 €
- Multifocaux : sphère de 6,25 à 8 et de -8 à -6,25	Frais réels	300 €	Frais réels	300 €
- Multifocaux : sphère au-delà de 8,25 et -8,25	Frais réels	311 €	Frais réels	311 €
Monture	100 €	100 €	100 €	100 €
<b>LENTILLES</b>				
Lentilles correctrices prescrites remboursées par la SS (y compris jetables)	273,70 € / an / bénéficiaire (Minimum TM)	273,70 € / an / bénéficiaire (Minimum TM)	273,70 € / an / bénéficiaire (Minimum TM)	323,70 € / an / bénéficiaire (Minimum TM)
Lentilles correctrices prescrites non remboursées par la SS (y compris jetables)	250 € / an / bénéficiaire	250 € / an / bénéficiaire	250 € / an / bénéficiaire	300 € / an / bénéficiaire
<b>PRESTATION D'ADAPTATION DES VERRES PAR L'OPTICIEN</b>	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS	100 % BRSS
<b>CHIRURGIE RÉFRACTIVE non remboursée par la Sécurité sociale</b>	-	-	345 € / œil / an	460 € / œil / an
<b>ASSISTANCE ET SERVICES</b>	Assistance (en cas d'hospitalisation, d'aide aux aidants, de pathologies lourdes et d'immobilisation, soutien psychologique et parentalité), téléconsultation 24h/24 et 7j/7 et 2nd avis médical			

\* Tels que définis règlementairement : dispositif 100 % Santé par lequel les assurés couverts par un contrat de complémentaire santé responsable peuvent bénéficier de certaines prestations d'optique, d'aides auditives et de prothèses dentaires définies règlementairement et intégralement remboursées par l'assurance maladie obligatoire et les complémentaires santé, donc sans frais restant à leur charge, sous réserve que les professionnels de santé respectent les tarifs maximum fixés.

\*\* Les options de la liste A et de la liste B, et de la classe I et II, sont définies par la réglementation.

S'agissant des aides auditives comprises dans l'équipement libre (classe II), la garantie couvre, dans tous les cas, le montant minimal de prise en charge fixé par la réglementation en vigueur à la date des soins, relative au « contrat responsable ». La prise en charge dans le cadre du présent régime s'effectue par ailleurs dans la limite du plafond de remboursement prévu par cette même réglementation.

\*\*\* La cécité se définit par une acuité visuelle inférieure à 1/20e après correction.

\*\*\*\* Dispositifs de pratiques tarifaires maîtrisées OPTAM ou OPTAM-CO (Chirurgie Obstétrique) : en adhérant à ces options, les professionnels de santé s'engagent à limiter leurs dépassements d'honoraires dans des conditions établies par la convention. Pour savoir si un médecin adhère à l'OPTAM ou à l'OPTAM-CO, le site annuaire.sante.ameli.fr est à la disposition de tous.

1. FPU : facturation forfaitaire des actes médicaux et soins réalisés hors du passage aux urgences n'entraînant pas d'hospitalisation - 2. Dans la limite des honoraires limites de facturation - 3. Prothèses dentaires à tarifs modérés remboursées par la Sécurité sociale, tels que définis règlementairement - 4. Prothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la Sécurité sociale, tels que définis règlementairement - 5. Les forfaits sont calculés et proratisés sur la base d'un semestre de traitement - 6. Délai de renouvellement - 7. Pour les assurés à compter de 16 ans (1 an en cas d'évolution de la vue), 1 an pour les enfants de moins de 16 ans, 6 mois pour les enfants jusqu'à 6 ans en cas de mauvaise adaptation de la monture à la morphologie (Absence de délai en cas d'évolution liée à l'une des pathologies limitativement définies par arrêté ministériel) - 7. Les niveaux de remboursement dits « frais réels » prévus dans le cadre d'un réseau de soins ne peuvent en aucun cas excéder les plafonds du contrat responsable (R.871-2 du code de la Sécurité sociale).

**Des conseillers  
à votre écoute**

**KLESIA et Malakoff  
Mederic Humanis**

vous accompagnent dans  
la mise en place de votre  
régime conventionnel.

**Vous souhaitez  
en savoir plus ?**

**Contactez-nous au**

**09 72 72 11 42**

Prix d'un appel local

du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00

**KLESIA**  
MÉTIERS DU  
COMMERCE **Pro**

**malakoff  
humanis**

**COLONNA**  
FACILITY